



Météo-France et l'Etat-major des Armées signent une nouvelle convention-cadre

Le général de corps d'armée Grégoire de Saint-Quentin, sous-chef opérations de l'Etat-major des armées, et Jean-Marc Lacave, Président-Directeur général de Météo-France, ont signé le 6 mai 2019 une nouvelle convention-cadre. Elle fixe pour les 5 prochaines années les nouvelles modalités de leur partenariat.

Le soutien météorologique aux forces contribue de manière déterminante à la sécurité et au bon déroulement des opérations militaires. Il participe à la capacité d'appréciation autonome et souveraine de situation et à l'efficacité opérationnelle des armées. Cet appui météorologique au ministère des Armées est assuré par Météo-France, conformément aux dispositions de son décret fondateur (décret n° 93-861 du 18 juin 1993 modifié) et de l'arrêté interministériel du 8 septembre 1998 définissant les rapports des armées avec l'établissement. L'Etat-major des Armées est l'un des deux principaux partenaires de Météo-France au sein du ministère, le second étant la Direction générale de l'armement¹.

La nouvelle convention couvre l'ensemble des champs de coopération entre Météo-France et les armées, où que les forces soient déployées dans le monde. Elle prévoit notamment que Météo-France, en lien avec le Centre interarmées de soutien météoro-océanographique des forces (CISMF), mette à disposition des armées des données et produits météorologiques et qu'il fournisse aux militaires en opération des outils de prévision, des logiciels spécifiques et les services et expertises nécessaires au commandement opérationnel. Météo-France est par ailleurs chargé d'assurer la formation du personnel des armées françaises en météorologie.

La convention fixe de plus les engagements réciproques de Météo-France et des armées nécessaires à la délivrance du service d'assistance météorologique au bénéfice de la circulation aérienne générale ou de la circulation aérienne militaire. Elle prévoit également les conditions de mise en place de bouées dérivantes et d'observation de l'océan superficiel au bénéfice de Météo-France et des armées.

Contacts presse Météo-France

Marie Wawrzykowski - 01 77 94 71 32

Xavier Bonnehogne - 01 77 94 71 36

presse@meteo.fr

[@meteofrance](https://twitter.com/meteofrance)

¹ La convention-cadre entre Météo-France et la Direction générale de l'armement a également été renouvelée en 2019. <http://www.meteofrance.fr/espace-presse/72077411-meteo-france-et-la-direction-generale-de-l-armement-signent-une-nouvelle-convention-cadre>